MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la septième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 7 août 2017, à 20:00 heures à l'endroit habituel.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Geneviève Bureau	Adjointe administrative
	Mme	Sylvie Chaput	Directrice générale
Sont absents :	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Éric Delage	Conseiller

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
   a) Procès-verbal du 5 juin 2017
      - Modification de la Résolution 2017.06.25
   b) Procès-verbal du 28 juin 2017
4. Rapports financiers de juin et juillet - Comptes à payer de juillet et août - Transferts budgétaires
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
   a) Dépôt à terme
   b) Rénovations du bureau municipal
   c) Congrès FQM - Inscription
   d) Colloque de zone ADMQ (24 août, Saint-Marc-sur-Richelieu)
   e) Vacances de l'inspecteur en bâtiment – Nomination d'un remplaçant
   f) MMQ – Assurance des cyberrisques
   g) Désincarcération – Achat d'un ensemble de batteries supplémentaires pour les équipements
   h) Sécurité civile – Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier – Services d'urgence en milieu isolé (SUMI) - Engagement

8. R.A.R.C.
   a) Procès-verbaux de la RARC
   b) Modification du coût du loyer fixe du compteur d'eau

9. Transport
   a) Réfection du rang Fleury – Offre de service d'ingénierie

10. Hygiène du milieu
    a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
    b) Procès-verbaux de la MRC
    c) Coupe de branches d'arbres au 5e Rang
    d) Croix de chemin Claing-Fleury – Pose de pavé uni
    e) MTQ – Demande de fauchage des levées de fossé

11. Loisirs et culture
    a) Entente sur le supralocal en matière de loisir dans la MRC des Maskoutains – Accord de principe
    b) Construction d'une cabane des joueurs à la patinoire
    c) Achat de paillis pour le parc-école

12. Autres sujets
    a) Demande de soutien financier – Solidarité Ristigouche
    b) Demande de soutien financier – UQROP
    c) Demande de don – Fondation maison l'Alcôve
    e) Reconnaissance de la présence du groupe ITMAV Champêtre sur le territoire
    f) Proclamation – Semaine québécoise des rencontres interculturelles – 23 au 29 octobre 2017

g) Proclamation – Municipalité alliée contre la violence conjugale
h) Demande d'appui – la FQM contre le projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada

13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017.08.01 Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour modifié tel que déposé.

3. Adoption des procès-verbaux

a) Adoption du procès-verbal du 5 juin 2017

2017.08.02 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 5 juin 2017 avec les modifications suivantes :

La résolution 2017.06.25 devra se lire comme suit :

Renouvellement du contrat de service d'entretien du cabinet sanitaire au Parc François-Xavier-Desrosiers

CONSIDÉRANT que la Municipalité a signé une entente de service avec RCI Environnement en juin 2016 pour l'entretien du cabinet sanitaire au parc (résolution 2016.06.21)

CONSIDÉRANT que le tarif de cet entretien a augmenté à 50 $ par service comparativement à 45 $ en 2016 ;

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de renouveler le contrat de service d'entretien du cabinet sanitaire du parc avec RCI environnement pour un montant de 50 $ par service.

b) Adoption du procès-verbal du 28 juin 2017

2017.08.03 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 juin 2017.

4. Rapports financiers de juin et juillet - Comptes à payer de juillet et août - Transferts budgétaires

La directrice générale dépose une copie des balances de vérification au 31 juillet 2017 ainsi que les rapports financiers des mois de juin 2017 et de juillet 2017.

Bilan au 30 juin 2017

Solde au compte fonds d'administration	80 710,75 $
Solde au compte fonds de roulement	– $
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	– $
Part de qualification	5,00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	450 308,36 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	67 202,22 $
Grand total	**598 226,33 $**

Marge de crédit pour le réseau d'égout au 1er juin 2017	35 453,55 $
Déboursement de la marge de crédit	– $
Remboursement de la marge de crédit	– $
Solde de la marge de crédit pour le réseau d'égout	**35 453,35 $**
Subvention TECQ à recevoir	(78 847,00)$
Montant disponible	**(43 393,65)$**
Emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	2 934 800,00 $
Subvention FCCQ-Provincial inclus aux Prêts 1 et 2 remboursée sur 10 ans	(1 657 500,00)$
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout - Part municipalité	**1 277 300,00 $**
Remboursement de la dette au 30 juin 2017	
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout (incluant part FCCQ remb. sur 10 ans)	2 538 800,00 $
Remboursement du capital	– $
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	**2 538 800,00 $**

Bilan au 31 juillet 2017

Solde au compte fonds d'administration	74 240,79 $
Part de qualification	5,00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	450 000,00 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	67 166,00 $
Grand total	**591 411,79 $**
Marge de crédit pour le réseau d'égout au 1er juillet 2017	35 453,55 $
Déboursement de la marge de crédit	– $
Remboursement de la marge de crédit	– $
Solde de la marge de crédit pour le réseau d'égout	**35 453,35 $**
Subvention TECQ à recevoir	(78 847,00)$
Montant disponible	**(43 393,65)$**
Emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	2 934 800,00 $
Subvention FCCQ-Provincial inclus aux Prêts 1 et 2 remboursée sur 10 ans	(1 657 500,00)$
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout - Part municipalité	**1 277 300,00 $**
Remboursement de la dette au 31 juillet 2017	
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout (incluant part FCCQ remb. sur 10 ans)	2 538 800,00 $
Remboursement du capital	– $
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	**2 538 800,00 $**

2017.08.04 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter les rapports financiers de juin et juillet 2017 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer d'août 2017 tel que soumis pour un montant de 104 885,82 $ et d'accepter la liste des comptes payés en juillet 2017 pour un montant total de 83 469,21 $;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis en juin et juillet 2017 a été remis à chacun des membres du Conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois.

Le conseil demande à l'inspecteur de laisser le radar solaire sur la rue Claing jusqu'à la mi-août avant de prendre les statistiques et de le transférer près du 324 de la rue Principale.

M. Jean Léveillé avise le conseil qu'il doit à nouveau niveler la partie non asphaltée du rang Fleury et qu'il manque de pierres. Madame Morin suggère d'évaluer la possibilité de poser de l'asphalte recyclé à cet endroit. M. Léveillé va vérifier la quantité requise et les prix.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2017.08.05 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter le transfert de l'épargne à terme effectué en juin au montant de 25 000 $ au compte avec opérations afin de couvrir les chèques du mois de juillet

b) Rénovation du bureau municipal

CONSIDÉRANT que le coût net des rénovations du bureau municipal équivaut à 3 199,73 $ et que celui de la bibliothèque est de 7 055,85 $;

CONSIDÉRANT que ces montants n'ont pas été prévus au budget ;

2017.08.06 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à puiser le montant de 10 255,58 $ pour les travaux de rénovation du bureau municipal et de la bibliothèque dans le surplus accumulé non affecté de la Municipalité.

c) Congrès FQM – Inscription

Aucun autre membre du conseil ne s'inscrit au Congrès de la FQM et la réservation de la chambre supplémentaire sera annulée auprès de la MRC des Maskoutains.

d) Colloque de zone ADMQ

2017.08.07 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale à participer au Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à l'hôtel Les Trois Tilleuls à Saint-Marc-sur-Richelieu le 24 août prochain ;

DE PAYER les frais d'inscription de 150 $ ainsi que ses frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

e) Vacances de l'inspecteur en bâtiment – Nomination d'un remplaçant

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a renouvelé pour deux ans les services d'inspection municipale de la firme *Gestim inc.* par sa résolution 2015.11.18 ;

CONSIDÉRANT que la résolution 2015.11.19 spécifie les noms des inspecteurs de la firme *Gestim inc.* qui nous donnent les services d'urbaniste ;

CONSIDÉRANT que le remplaçant nommé par la firme *Gestim inc.* durant les vacances de Monsieur Alexandre Thibault, l'inspecteur habituel, n'est pas nommé par cette résolution ;

EN CONSÉQUENCE,

2017.08.08 Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir les services de Monsieur Keven Gemme de la firme *Gestim inc.* pour l'application des règlements de la municipalité et la signature des permis.

f) MMQ – Assurance des cyberrisques

CONSIDÉRANT que la Municipalité est membre de *La Mutuelle des municipalités du Québec* (MMQ) et que celle-ci est l'assureur de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que les nouveaux risques que présentent les cyberrisques sont actuellement exclus du contrat d'assurance de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT les quatre (4) nouvelles options de garantie offertes par *La Mutuelle des municipalités du Québec* (MMQ) pour l'assurance des cyberrisques et leur coût ;

2017.08.09 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ne donne pas suite à cette protection supplémentaire.

g) Désincarcération – Achat d'un ensemble de batteries supplémentaires pour les équipements

CONSIDÉRANT que les pompiers du Service d'incendie de Saint-Jude sont présentement en formation sur les équipements du service de désincarcération ;

CONSIDÉRANT que pour cette formation, les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements, épuisant les batteries qui doivent être mis en charge à la fin de la journée ;

CONSIDÉRANT que cette situation peut devenir problématique si les équipements doivent être utilisés d'urgence ;

CONSIDÉRANT que l'achat d'un nouvel ensemble de batteries est de 674,27 $ plus les taxes applicables, selon le plus bas soumissionnaire ;

CONSIDÉRANT que par l'entente intermunicipale sur le service de désincarcération, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville doit payer une partie de ce montant ;

2017.08.10 Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de corroborer la décision de la directrice générale d'accepter l'achat de l'ensemble de batteries supplémentaires au montant 674,27 $ plus les taxes applicables et de rembourser la Municipalité de Saint-Jude selon le pourcentage prévu dans l'entente intermunicipale relative au service de désincarcération.

h) Sécurité civile – Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier – Services d'urgence en milieu isolé (SUMI) - Engagement

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier a pour objectif principal d'accroître la protection offerte aux citoyens dans les secteurs non accessibles par le réseau routier sur le territoire du Québec en améliorant le degré de préparation des organisations responsables des interventions d'urgence ;

CONSIDÉRANT que ce programme vise à établir les conditions propices à une intervention de sauvetage rapide et efficace dans des conditions sécuritaires ;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique du Québec a confié aux MRC le mandat de réaliser un protocole d'intervention type pour son territoire ;

CONSIDÉRANT que pour réaliser ce protocole et en organiser les actions, un soutien financier sera requis ;

CONSIDÉRANT le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier offre ce soutien ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des directeurs de services de sécurité incendie de la MRC des Maskoutains formulée lors de la réunion du 21 juin 2017 ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 17-07-253 adoptée par la MRC des Maskoutains lors de son conseil du 12 juillet 2017 ;

CONSIDÉRANT que, pour pouvoir bénéficier de ce programme, les municipalités de la MRC des Maskoutains doivent s'engager à établir un protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé ou à en posséder un en vigueur ;

CONSIDÉRANT que ce protocole a pour objectif de déterminer les rôles et responsabilités des services d'urgence liés aux sauvetages dans les milieux isolés en tenant compte de leurs ressources et équipements ;

EN CONSÉQUENCE,

2017.08.11 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville s'engage à établir un protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé ou à en posséder un en vigueur, le tout dans le respect du cadre de référence établi par le programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier.

i) Avis de motion – Règlement 2017-14 relatif à la rémunération du personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum

Avis de motion est donné par la conseillère Emmanuelle Bagg qu'à une prochaine séance soit présenté pour adoption le règlement 2017-14 relatif à la rémunération du personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum.

Ce règlement a pour objet d'établir la rémunération payable au personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum.

Les membres du conseil ayant en main le projet de règlement, il y aura dispense de lecture.

j) Adoption – Projet de Règlement 2017-14 relatif à la rémunération du personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum

ATTENDU que tout membre du personnel électoral a le droit de recevoir de la Municipalité une rémunération pour les fonctions qu'il exerce ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil d'une municipalité peut établir de nouveaux tarifs de rémunération pour le personnel électoral ;

ATTENDU que le salaire horaire minimum a augmenté le 1er mai dernier et qu'il y a lieu de modifier le Règlement 2017-10 en conséquence ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné par la conseillère Emmanuelle Bagg lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 août 2017 ;

POUR CES MOTIFS,

2017.08.12 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de *Règlement 2017-14 relatif à la rémunération du personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum* tel que déposé.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbaux de la RARC

Les procès-verbaux des mois de juin et de juillet 2017 de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre ont été remis à chacun des membres du conseil.

Un avis public de dépassement des normes des trihalométhanes a été envoyé par la poste le jeudi 3 août 2017 afin d'aviser la population des risques et mesures à prendre.

b) Modification du coût du loyer fixe du compteur d'eau

ATTENDU que la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre a modifié le coût du loyer fixe du compteur d'eau, le faisant passer de 175 $ à 220 $, par sa résolution 17-07-46 ;

ATTENDU que ce coût décrit à l'article 8 du *Règlement 2016-05 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau* peut être modifié par voie de résolution ;

2017.08.13 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remplacer l'article 8 du *Règlement 2016-05 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau* par le suivant :

ARTICLE 8 COMPTEUR D'EAU

Un compteur d'eau doit être installé au bâtiment principal et dans un endroit facilement accessible en tout temps pour en permettre l'entretien et la lecture. Un robinet d'arrêt doit être installé par le propriétaire, à ses frais, sur la conduite, immédiatement avant le compteur d'eau. Le compteur d'eau est fourni et installé par le Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, moyennant un loyer fixe de 220 $. Ce coût unitaire peut être modifié par résolution, en tout temps.

9. Transport

a) Réfection du rang Fleury – Offre de services d'ingénierie

CONSIDÉRANT que la résolution 2017.04.17 donnait le mandat à l'ingénieur de la MRC des Maskoutains de procéder à l'étude préliminaire et l'élaboration des plans et devis de la réfection du rang Fleury sur une longueur approximative de 3 km ;

CONSIDÉRANT l'offre de services d'ingénierie reçue de la MRC au montant estimé de 21 188,75 $ qui comprend l'étude et l'estimation préliminaire, les plans et devis préliminaires et définitifs, l'appel d'offres ainsi que la surveillance et le suivi complet des travaux ;

2017.08.14 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de prendre acte de l'offre de services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains au montant estimé de 21 188,75 $ tel que déposé.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des Déchets

Une copie du procès-verbal de juin a été remise aux membres du conseil.

La vidange des installations septiques du 4e Rang, 5e Rang, de la route de Michaudville et du rang de la Savane se fera du 11 au 18 août 2017.

b) Procès-verbaux de la MRC

Une copie des procès-verbaux de mai de la MRC a été remise aux membres du conseil.

Madame Francine Morin et Monsieur Mario Jussaume vont discuter avec la MRC des Maskoutains du problème de la procédure de cheminement d'une demande d'entretien des cours d'eau lors de leur prochaine rencontre à la MRC.

c) Coupe de branches d'arbres au 5e Rang

CONSIDÉRANT que des branches trop basses nuisaient au travail de tonte du gazon sur le 5e Rang ;

CONSIDÉRANT que l'horaire de l'inspecteur municipal ne lui permettait pas de couper les branches nuisibles ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Francis Laporte, qui effectue la tonte sur le 5e Rang, s'est proposé pour couper les branches moyennant un coût de 400 $;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont été avisés par courriel et que la majorité avait répondu positivement à cette proposition ;

2017.08.15 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de corroborer l'embauche de monsieur Francis Laporte pour couper les branches d'arbres au 5e Rang selon un coût de 400 $.

d) Croix de chemin Claing-Fleury – Pose de pavé uni

Le conseil ne donne pas suite à la demande d'un citoyen de Saint-Bernard-de-Michaudville de poser du pavé uni face à la croix de chemin à l'intersection de la rue Claing et du rang Fleury afin que l'endroit reste exempt d'herbes et phragmite et qu'il demeure propre. Le pavé uni risque d'être accroché par le camion de déneigement à l'hiver. Le conseil prend note les commentaires du citoyen.

e) MTQ – Demande de fauchage des levées de fossé

Les travaux de coupe des levées de fossé sont commencés et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports procède par ordre de priorité.

11. Loisirs et culture

a) Entente sur le supralocal en matière de loisir dans la MRC des Maskoutains – Accord de principe

Sujet reporté en attente de la décision du conseil des maires à la MRC des Maskoutains.

b) Construction d'une cabane des joueurs à la patinoire

Point reporté en attente des soumissions.

c) Achat de paillis pour le parc-école

CONSIDÉRANT qu'il manque de paillis dans le parc-école de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

CONSIDÉRANT que l'achat de paillis revient à la Municipalité selon l'entente avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe ;

2017.08.16 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'acheter un 10 roues de paillis, soit 16 m^3, chez Patrick Archambault au montant de 640 $ plus les taxes applicables afin de l'utiliser pour le parc-école de Saint-Bernard-de-Michaudville.

12. Autres sujets

a) Demande de soutien financier – Solidarité Ristigouche

Aucun appui pour l'instant.

b) Demande de soutien financier – UQROP

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a manifesté son appui au projet de centre d'interprétation des oiseaux de proie présenté au Fonds de développement rural par l'UQROP (Résolution 2016.10.23) ;

CONSIDÉRANT que l'UQROP demande la contribution financière de la Municipalité à hauteur de 524 $;

CONSIDÉRANT que cette demande peut être incluse au budget 2018 de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que la forte présence d'oiseaux de proie dans le secteur contribue à diminuer la prolifération de la vermine ;

2017.08.17 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de contribuer au projet du centre d'interprétation des oiseaux de proie de l'UQROP pour le montant demandé, soit 524 $, et de le prévoir au budget de l'année 2018.

c) Demande de don – Fondation Maison l'Alcôve

2017.08.18 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de donner un montant de 50 $ à la Fondation Maison l'Alcôve.

d) Reconnaissance du groupe ITMAV Champêtre sur le territoire

CONSIDÉRANT qu'un groupe de travail du milieu pour les aînés vulnérables, ITMAV, a été mis sur pied dans le secteur « Champêtre » de la FADOQ ;

CONSIDÉRANT que ce groupe vise à intervenir auprès des aînés en état de vulnérabilité dans leur milieu, sujet qui concerne la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville en tant que Municipalité amie des aînés ;

CONSIDÉRANT que le groupe ITMAV demande que son travail soit reconnu par la Municipalité afin de visiter les personnes âgées vulnérables sur son territoire ;

2017.08.19 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de reconnaître la présence et le travail du groupe ITMAV Champêtre auprès des aînés notre milieu.

e) Proclamation – Semaine québécoise des rencontres interculturelles – 23 au 29 octobre 2017

CONSIDÉRANT la tenue de la 15e Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) qui se tiendra du 23 au 29 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT que cet événement est l'occasion de mettre en valeur la contribution importante des Québécoises et des Québécois de toutes les origines au développement du Québec, d'encourager le dialogue et de susciter le rapprochement interculturel ;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion invite la population à participer à la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) par l'organisation ou la participation à diverses activités promouvant cette semaine ;

EN CONSÉQUENCE,

2017.08.20 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 23 au 29 octobre 2017, la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) et d'encourager le dialogue ainsi que le rapprochement interculturel.

f) Proclamation – Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

2017.08.21 Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de proclamer Saint-Bernard-de-Michaudville municipalité alliée contre la violence conjugale.

g) Demande d'appui – la FQM contre le projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada

Aucun appui pour l'instant par manque d'informations.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en juin et juillet a été remise à chacun des membres du conseil.

14. Période de questions

La conseillère Emmanuelle Bagg suggère d'écrire des chroniques d'informations dans le journal municipal au sujet des rôles du maire et des conseillers municipaux, de la direction générale et des inspecteurs.

15. Levée de l'assemblée

2017.08.22 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la présente session à 22 h 33.

_____

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN JUILLET 2017

	Noms	**Montant**
1	Total des salaires	10 003,49 $
2	Geneviève Bureau (frais déplacement congrès)	332,13 $
3	G.E.S.T.I.M. (inspecteur en bâtiment -juin)	1 341,70 $
4	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100,00 $
5	Entreprises S. Gaudette - Location de l'entrepôt	1 006,03 $
6	Revenu Canada (DAS juin)	2 145,35 $
7	Ministère du Revenu Québec (DAS avril-mai-juin)	13 873,81 $
8	Postes Canada (livraison journal et achat de 100 timbres)	148,30 $
9	Maskatel (interurbains télécopieur)	- $
10	Télébec (frais mensuels + installation nouvelle prise)	224,75 $
11	RIM (téléphone)	116,12 $
12	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76,35 $
13	Fond de l'information foncière (mutations)	
14	Matrec (collecte conteneur loisirs)	94,25 $
15	RCI Environnement (vidanges de juin cabinet du parc)	
16	Desjardins sécurité financière (ajustements Sylvie Chaput et Jean Léveillé)	1 290,67 $
17	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	573,16 $
18	Hydro-Québec - 349, rue Principale (garage)	- $
19	Hydro-Québec - 390, rue Principale	- $
20	Hydro-Québec - 902, rue des Loisirs	- $
21	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	- $
22	Petite caisse (postes 20.70/cadeaux enfant 24 juin 54,05/art nett 3.45/Breuvage 8.30/Piles et peinture 28.55)	115,05 $
23	Régie des déchets (enlèvement des matières résiduelles)	2 170,61 $
24	Régie des déchets (enlèvement matières recyclables)	814,78 $
25	Régie des déchets (enlèvement matières organiques)	1 176,12 $
26	Régie des déchets (Vidange installations septiques)	173,04 $
27	RARC (consommation d'eau du 1 mai au 1 juin)	5 038,80 $
28	RARC (ouvrir l'eau le 9 juin 2017 au 424 Fleury) à facturer au citoyen	21,00 $
29	Dessins Maska (Plan du parcours santé)	888,66 $
30	Fourniture de Bureau Denis (papeterie)	218,35 $

31	Jessie Claing (premier versement contrat gazon)	1 724,63 $
32	Emco (lubrifiant pvc pour sortie égout rue Gagné)	9,83 $
33	MRC des Maskoutains (mise à jour du rôle d'évaluation)	104,74 $
34	Réseau Biblio (achat de 4 étagères pour la biblio + étiquettes code à barre)	578,95 $
35	Vallières asphalte (réparations d'asphalte)	16 619,99 $
36	Karine Monast (achat table pliante pour biblio)	56,33 $
37	Praxair (achat d'une soudeuse)	1 926,98 $
38	Excavation Michael Gaudette Leblanc (2 voyages de sable - terrain volleyball)	638,76 $
39	Atelier Transition (destruction de 25 boites d'archive et frais d'adhésion)	301,23 $
40	Buropro Citation (imprimante biblio + clés USB, cartouche laser)	339,89 $
41	Buropro Citation (entretien du photocopieur)	155,13 $
42	Excavation JD (transport de la pierre accotement 5e rang)	1 112,39 $
43	IT Cloud (services annuels de back up)	585,68 $
44	Comax (poignée pour toilette du parc)	86,17 $
45	Masyna (1ère coupe - fauchage des levées de chemin)	2 636,96 $
46	Plomberie Chauffage St-Hyacinthe (remplacement thermostat et filtres fournaise)	369,85 $
47	Patrick Archambault (paillis pour les aménagements paysagers)	103,48 $
48	Coop Telsys (routeur pour téléphone au sous-sol)	138,97 $
49	Rona (quincaillerie, gants)	91,68 $
50	Fabrique St-Bernard (brunch nouveaux résidents)	48,00 $
51	Excavation JD (sorties égout sur la rue Gagné pour Xavier-Desrosiers et de l'École)	3 440,86 $
52	Buropro Citation (achat de livres pour la biblio)	69,14 $
53	Réjean Bourgeois (rémunération membre CCU - Réunion du 21 juin 2017)	75,00 $
54	Normand Laporte (rémunération membre CCU - Réunion du 21 juin 2017)	75,00 $
55	Sébastien Perreault (rémunération membre CCU - Réunion du 21 juin 2017)	75,00 $
56	Monty Sylvestre avocats (dossiers divers avril et mai 2017)	426,33 $
57	Comax (balai pour loisirs, quincaillerie pour biblio)	77,73 $
58	Les couvres-plancher Alain Morin	257,72 $
59	Vacuum Drummond	891,06 $
60	Les Jardins d'Isabelle (Entretien paysager)	482,90 $
61	Kalitec Signalisation (radar solaire #2)	5 656,77 $
62	Visa - Atelier Tanguay (débroussailleuse à lame)	751,86 $
63	Visa - Laganière Mini-Moteur (chaîne, lime, crochet…)	79,86 $
64	Visa - Diesel	65,29 $
65	Visa (essence camion)	472,53 $
		83 469,21 $

LISTE DES COMPTES À PAYER EN AOÛT 2017

	Noms	**Montant**
1	Total des salaires	13 038,53 $
2	G.E.S.T.I.M. (inspecteur en bâtiment - juillet)	928,43 $
3	Financière Banque Nationale (Remboursement du prêt - réseau d'égout)	21 162,50 $
4	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100,00 $
5	Location de l'entrepôt	1 006,03 $
6	Revenu Canada (DAS juillet)	934,06 $
7	Ministère du Revenu (DAS)	- $
8	Fond de l'information foncière (mutations)	44,00 $
9	Groupe Maskatel (interurbains)	1,50 $
10	Télébec	111,20 $
11	RIM (téléphone)	116,12 $
12	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76,35 $
13	Desjardins sécurité financière	1 294,66 $
14	Postes Canada (livraison journal et achat de timbres)	148,30 $
15	Matrec (2 collectes conteneur loisirs)	171,59 $

16	Shred-It (destruction de documents - dernière facture)	166,65 $
17	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	592,25 $
18	Hydro-Québec - 349, rue Principale (garage)	155,52 $
19	Hydro-Québec - 390, rue Principale	473,64 $
20	Hydro-Québec - 902, rue des Loisirs	183,42 $
21	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	1 076,68 $
22	Petite caisse	- $
23	Régie des déchets (enlèvement des matières résiduelles)	2 070,92 $
24	Régie des déchets (enlèvement matières recyclables)	814,78 $
25	Régie des déchets (enlèvement matières organiques)	1 140,00 $
26	Régie des déchets (3e versement de la quote-part)	1 587,50 $
27	Buropro Citation (entretien du photocopieur)	112,95 $
28	Buropro Citation (achat de livres)	410,57 $
29	RARC (consommation d'eau du 01-06 au 04-07)	6 101,30 $
30	Vacuum Drummond (vidange des boues usine)	891,06 $
31	Société Mutuelle de Prévention (2e vers gestion de la prévention)	287,44 $
32	Aquatech (assistance juillet et août 2017)	2 141,40 $
33	Municipalité de Saint-Jude (inspection ligne de vie rétractable)	138,01 $
34	Centre du ponceau Courval (ponceau fossé des loisirs)	21 457,78 $
35	Rénov'à'neuf (rénovation biblio et bureau, peinture, porte extérieure…)	6 393,40 $
36	Mobiliers H. Moquin (bureau et chaise pour secrétaire adjointe)	1 538,31 $
37	Les couvre-planchers Alan Morin (soudure et colle pour réparation recouvrement bureau)	59,77 $
38	EMI (achat d'un ordinateur pour secrétaire adjointe)	1 476,41 $
39	EMI (achat imprimante à reçu pour biblio)	490,07 $
40	Nova Mobilier (station de recyclage Phoenix pour terrain des loisirs)	1 053,54 $
41	Martech (panneaux et poteaux pour la signalisation)	711,94 $
42	Garage Morin (changement d'huile du camion de voirie)	62,34 $
43	Transport St-Barnabé (nivelage des rangs)	1 976,15 $
44	MRC des Maskoutains (carte routière)	92,00 $
45	MRC des Maskoutains (honoraires ingénierie - ponceau rang Fleury)	1 265,00 $
46	MRC des Maskoutains (honoraires ingénierie - réseau d'égout rue de l'École)	230,00 $
47	Excavation JD (pierre accotement 4e rang)	1 038,72 $
48	Excavation JD (pelle fossé des loisirs)	1 142,57 $
49	Coop Telsys Solutions (installation d'un routeur pour l'usine)	75,10 $
50	Francis Laporte (émondage arbres 5e rang)	400,00 $
51	Soudure M. Couture (Pièce pour coffre de camion)	1 638,39 $
52	Automation R.L. Inc. (installation d'une tablette panneau électrique usine)	511,85 $
53	Source Oméga (pièce pour réparation de l'abreuvoir)	68,99 $
54	Charland Arbori-Services enr. (travaux nettoyage coulée entre 560 et 592 Fleury)	1 954,57 $
55	Rona (quincaillerie diverse pour signalisation, bureau, usine, coffre camion…)	429,28 $
56	Rona (matériaux pour réparer l'estrade)	288,68 $
57	Karine Monast (décorations pour biblio)	62,07 $
58	Audrey Fortier (achat de livres pour la biblio)	194,85 $
59	Audrey Fortier (achat décorations et ameublement pour biblio)	979,50 $
60	Ville de Saint-Hyacinthe (Dossier Cour régionale du 1er avril au 30 juin)	219,26 $
61	Visa (Canadian Tire - matériaux pour pompe à l'usine)	28,49 $
62	Visa (Outillages Migmaro - pour voirie)	22,95 $
63	Visa (essence diesel tracteur + essence camion)	362,53 $
64	Visa (Laganière Mini Moteur - casque pour travaux débroussailleuse)	183,95 $
		104 885,82 $

Je soussignée Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-dessus.

Je soussignée Francine Morin, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Morin, Maire	Sylvie Chaput, Directrice générale et secrétaire-trésorière